

Manque Note

République Française  
Département : LOZERE  
Arrondissement : Mende  
**LES HERMAUX - Commune**

Séance du lundi 08 avril 2024

Délibération N° DE\_007\_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	7	7
Date de la convocation : 26/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le huit avril deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL), sous la présidence de Monsieur YVES RODIER.

Présents : Monsieur YVES RODIER, Monsieur Pierre SEGUIN, Monsieur VAYSSIER, Monsieur Vincent GELY, Monsieur Abel REVERSAT, Madame Sylvie DUBOIS, Monsieur Jérémy SOLIGNAC  
Représentés :  
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Sylvie DUBOIS est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Délibération sur le budget primitif - LES HERMAUX 2024**

Le Maire présente le rapport sur

Mesdames, Messieurs

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune LES HERMAUX

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Commune LES HERMAUX pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 611 060,25 €**

**En dépenses à la somme de : 611 060,25 €**

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

DE\_007\_2024

**SECTION DE FONCTIONNEMENT****DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	75 250,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	49 000,00 €
014	Atténuations de produits	6 902,00 €
023	Virement à la section d'investissement	127 517,56 €
65	Autres charges de gestion courante	75 891,12 €
66	Charges financières	1 200,00 €
67	Charges spécifiques	850,00 €
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 680,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>339 279,68 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	127 517,56 €
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	52 502,00 €
73	Impôts et taxes	49 557,12 €
74	Dotations et participations	78 843,00 €
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00 €
76	Produits financiers	10,00 €
77	Produits spécifiques	850,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>339 279,68 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT****DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	21 400,00 €
001	Solde d'exécution section investissement	60 308,73 €
113	RESTAURATION DU COUVENT	10 000,00 €
123	Mise en valeur du patrimoine local	12 000,00 €
124	Table d'orientation	3 000,00 €
127	Enfouissement le Pont	62 105,40 €
128	Moustiquaires	19,58 €
129	Salle des fêtes	37 000,00 €
130	Aire de jeux	3 000,00 €
131	Adressage postal	186,86 €
132	La Rouviere	24 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>271 780,57 €</b>

#### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	144 263,01 €
021	Virement de la section de fonctionnement	127 517,56 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>271 780,57 €</b>

ADOpte A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur YVES RODIER  
Président de séance



Madame Sylvie DUBOIS  
Secrétaire de séance

Préfecture

Date de réception de l'AR: 09/04/2024  
048-214800732-DE\_007\_2024-DE

Date de l'AR d'annulation: 09/04/2024

DE\_007\_2024

